



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.14/306
30 octobre 1964

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Septième session
Nairobi, 9 - 23 février 1965
Point 5(i) de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DANS LE DOMAINE DE LA DEMOGRAPHIE

1. En raison de l'importance de la connaissance du mouvement de la population pour la planification en vue du développement économique et social, le Service de la démographie est devenu une Section. On cherche à étendre l'activité de la Section de la démographie en augmentant le personnel.

2. Analyse des tendances et des niveaux démographiques récents en Afrique. On a revu cette analyse pour tenir compte des renseignements plus récents et plus exacts qui sont disponibles. Elle doit paraître dans le Bulletin économique de la CEA. Les constatations les plus importantes sont les suivantes : augmentation qui s'accélérera dans le proche avenir des taux d'accroissement de la population dans presque tous les pays de l'Afrique par suite de la baisse des taux de mortalité et de la stabilité des taux de natalité élevés; un rythme croissant de l'urbanisation; rôle nettement prédominant de l'agriculture et des industries connexes par rapport à celui des industries manufacturières et des autres industries "modernes".

3. Projections de la population en Afrique (pour cinq sous-régions par âge et par sexe): Il s'agit d'un document préparé à l'intention des membres du secrétariat et donnant des projections jusqu'à l'année 2000, faites à partir de diverses hypothèses sur les variations de la fécondité et de la mortalité. La projection "moyenne" prévoit que la population passera de 273 millions en 1960 à environ 457 millions en 1980 (soit, un accroissement de 67 pour 100). Le taux d'accroissement pourrait ensuite diminuer.

4. Programme à long terme d'études démographiques en Afrique.

Un document a été préparé à l'intention du Groupe spécial d'experts qui s'est réuni à New York du 2 au 4 septembre 1964 pour étudier le programme de travail à long terme dans le domaine démographique. On y passe d'abord en revue l'activité de la Commission dans ce domaine et, compte tenu des conditions économiques et démographiques actuelles en Afrique, on a élaboré un programme de travail à long terme d'études démographiques et d'études plus vastes sur les relations réciproques qui existent entre l'accroissement de la population et le développement économique et social.

5. Contribution au Cycle d'études sur les statistiques de l'état-civil.

Un document intitulé "Les erreurs et les distorsions non dues au sondage dans les enquêtes démographiques rétrospectives" a été préparé à l'intention du Cycle d'études sur les statistiques d'état-civil, (Addis-Abéba du 14 au 19 décembre 1964). Des méthodes de correction des erreurs et des distorsions, non dues au sondage, dans les données obtenues à l'aide des enquêtes démographiques rétrospectives y sont exposées. On s'y réfère particulièrement à des données qui ont trait à l'Afrique.

6. Contribution au Congrès mondial de la population. Un document intitulé Response errors in vital statistics surveys (erreurs de déclaration dans les enquêtes sur les événements d'état-civil) a été préparé pour le Congrès mondial de la population qui doit se tenir à Belgrade en septembre 1965. Ce document traite de différents types d'erreurs de déclaration dans les données des enquêtes sur les événements d'état-civil, ainsi que des méthodes permettant de corriger ces erreurs.

7. Enquête sur la population urbaine et rurale. Les travaux préliminaires de l'enquête sur la population urbaine et rurale en Afrique ont commencé. Ces travaux se rattachent à l'Enquête mondiale sur l'urbanisation.

8. Services consultatifs. Des avis pour aider à l'analyse des données démographiques ont été fournis à un certain nombre de pays, au cours de visites ou par correspondance.

9. Formation : Un Centre nord-africain de recherche et de formation démographique a été créé au Caire en mars 1963, à la suite d'un accord entre la République Arabe Unie et l'Organisation des Nations Unies, pour répondre aux besoins des pays nord-africains dans le domaine de la recherche et de la formation démographiques. Le premier cours de formation a débuté en novembre 1963. Le secrétariat est chargé de la gestion du Centre et il participe activement à l'élaboration des programmes de formation et de recherche. Au cours de l'année écoulée le secrétariat a organisé au Caire, la première réunion du Comité consultatif composé de représentants des gouvernements et chargé de donner des avis au Centre au sujet de son programme de formation et de recherche. Le secrétariat a également pris les dispositions nécessaires pour le prochain cours de formation commencé en octobre 1964. Par l'intermédiaire du Bureau des affaires économiques et sociales des Nations Unies à Beyrouth, les pays arabes du Moyen-Orient peuvent bénéficier des cours de formation.

10. Des entretiens préliminaires ont eu lieu en vue de la création à brève échéance à Dakar, en étroite collaboration avec l'Institut africain de développement économique et de planification, d'un autre centre de recherche et de formation démographique. Il doit procurer les moyens de formation et de recherche démographiques dans le reste de l'Afrique, nécessaires particulièrement pour l'analyse des données des recensements de la population de 1960 et de 1970. On trouvera des détails sur les activités de formation dans le Rapport sur les activités de formation (E/CN.14/307).

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]